

Ancien pensionnat à Clarens

À vendre: château ayant vu passer Lelouch et les princesses de Libye

Institut de jeunes filles durant quarante-cinq ans, le château Beau-Cèdre, rue du Lac, cherche preneur pour 25 millions

Christophe Boillat

L'annonce figure en bonne place sur le site de diverses agences immobilières de la Riviera: le château Beau-Cèdre, situé au 59 de la rue du Lac à Clarens, est à vendre. Le Hollandais qui détient cette propriété de maître en demande la bagatelle de 25 millions de francs.

Construit sans doute entre 1894 et 1895, selon le professeur associé Dave Lüthi, qui a rédigé un rapport en 2004, ce bien de prestige s'étend sur une parcelle de 2135 m² avec accès aux quais. Beau-Cèdre se dresse sur 3 étages, est constitué de 11 pièces, toutes plus belles les unes que les autres, sur 950 m². C'est une «œuvre de jeunesse» d'Eugène Jost (Beau-Rivage à Lausanne, Caux-Palace, Montreux Palace, etc.).

Le château Beau-Cèdre est connu des Montreusiens pour avoir abrité plus de quatre décennies l'institut du même nom. Le pensionnat de jeunes filles de bonne famille est inauguré en octobre 1955. Le «Journal de Montreux» s'en fait l'écho: «C'est dans une très belle demeure et un cadre absolument idéal, face au lac, que M. et Mme Gay ont choisi d'ouvrir une nouvelle pension pour jeunes filles. Bonne idée, puisque tous les instituts de ce genre dans notre région sont bondés, et souvent doivent refuser des pensionnaires.»

L'instigatrice et directrice s'appelle Adèle Gay-Maulaz. Rapidement, l'institut affiche complet et elle demande alors à l'un de ses six enfants, Pierre, de venir l'aider. «Je sortais de l'Uni de Genève et j'avais commencé un stage d'avocat. J'ai aidé ma mère trois mois, mais elle m'a demandé de rester plus longtemps. Du coup, j'y suis resté... quarante-cinq ans», résume Pierre Gay, aujourd'hui âgé de 91 ans. Sous sa houlette, la capacité d'ac-



Beau-Cèdre a accueilli un pensionnat de jeunes filles durant 45 ans. Son parc donne accès aux quais de Clarens. PATRICK MARTIN

«Le roi de Libye se tenait au courant dans mon salon de l'Institut Beau-Cèdre de l'évolution de la situation politique très tendue dans son pays»

Pierre Gay, ancien directeur du pensionnat et ex-proprétaire du château

cueil passe de 25 à 35 places en pension. Si au début on apprend les bonnes manières, la peinture, la musique, la direction opte ensuite pour des diplômés de fin de cycle reconnus dans divers pays et centrés sur la culture générale et commerciale, la langue anglaise, le français. L'étiquette devient cours facultatif. «C'était le plus demandé par les parents.»

Extrêmement vif, Pierre Gay a en mémoire force anecdotes relatives à ses protégées, «qui venaient beaucoup des pays arabes, comme l'Arabie saoudite et les Émirats». Dans le panel se trouvent des filles de présidents et têtes couronnées. C'est le cas de deux des filles d'Idris I^{er}, roi de Libye. «Je l'ai reçu un jour dans mon salon. Il était accompagné de plusieurs gardes du corps. Nous parlions en italien. Ils avaient une énorme valise avec dans une sorte de gros téléphone portable. On le tenait au courant en direct de la situation dans son pays.»

Nous sommes en 1969. L'armée menée par le colonel Kadhafi prépare le coup d'État qui va déposer la monarchie dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre. «Le roi, qui a mis plus tard le cap sur Londres pour son premier exil, m'a laissé ses filles, me demandant de bien veiller sur elles, plusieurs bagages... et une forte somme d'argent. J'ai donné des consignes strictes à mon personnel. Résultat: les espions de Kadhafi ne les ont jamais trouvées. Et moi, je suis resté en contact avec le roi.»

La fille du dictateur

Autre anecdote, celle au sujet de la rejetonne d'Hugo Banzer Suárez, président de la Bolivie. Cette dernière recevait des lettres dont le timbre portait l'effigie de... son père.

Le château Beau-Cèdre a été l'hôte de plusieurs tournages de film, parmi lesquels «Attention Bandits» de Claude Lelouch en 1986 avec Jean Yanne et Patrick

Bruel. «Je n'ai jamais su comment il a eu mes coordonnées. Il errait toute la journée dans l'institut. Nos pensionnaires ont joué les figurantes pour la scène de la fête de Noël, c'était marrant.»

Claude Goretta, un copain de collège de Pierre Gay à Genève, et Denys de La Pattelière y ont tourné aussi. Des téléfilms. Pierre Gay ne se souvient plus des titres, mais la Cinémathèque à Lausanne les a retrouvés: «Les chemins de l'exil ou Les dernières années de Jean-Jacques Rousseau» pour le réalisateur suisse, «La Manipulation» en 1976 pour son homologue français.

Finalement, Pierre Gay raccroche en 1999 et le pensionnat avec lui. L'ancien directeur vend son château en 2003. «J'ai vu qu'il était remis en vente. Vingt-cinq millions, ça me semble disproportionné.»

Archives de Montreux, journaux de l'époque, Dave Lüthi.

Deux ados arrêtés après une course-poursuite

Riviera

Avec une voiture volée, un Suisse et un Néerlandais de 17 ans ont commis plusieurs infractions et accidents, mais personne n'a été blessé.

Deux adolescents de 17 ans, un Suisse et un Hollandais, ont été arrêtés lundi à Montreux (VD) après avoir volé une voiture de sport et effectué une course-poursuite la veille entre La Tour-de-Peilz et Châtel-St-Denis (FR), a indiqué vendredi la police vaudoise.

La voiture de sport de marque allemande, signalée volée les jours précédents, a été remarquée dimanche après-midi dans une station d'essence à La Tour-de-Peilz par un policier en congé. Alors que des policiers se sont ensuite approchés du bolide, le conducteur a aussitôt «démarré en trombe afin de prendre la fuite». Une course-poursuite s'est alors engagée avec la patrouille de police. Le chauffard a circulé à des «vitesses élevées en commettant de nombreuses et graves infractions», écrit la police. Il a notamment perdu la maîtrise de son véhicule et heurté un candélabre.

Alors qu'il avait pris la direction de Blonay, le conducteur a provoqué un accident sur la route de Brent, à proximité de l'autoroute, avec un véhicule qui circulait normalement dans le même sens. Il a malgré tout poursuivi sa route tout en prenant des «risques inconsidérés», note la police vaudoise.

Le fuyard a réussi à distancer la police après avoir passé le village de Blonay en direction du canton de Fribourg. L'automobile volée a été retrouvée, abandonnée, dans une zone industrielle, à Châtel-Saint-Denis (FR). Ce n'est que le lendemain vers 19h30 que la police a repéré ces deux jeunes, se trouvant par hasard sur la place du Marché à Montreux. Identifiés, ils ont aussitôt été conduits au poste de police, puis incarcérés dans des centres pour mineurs.

L'intervention a nécessité l'engagement de plusieurs patrouilles de Sécurité Riviera, de la Gendarmerie vaudoise, de la brigade canine, des inspecteurs de la Police de sûreté, ainsi que du personnel de la Gendarmerie fribourgeoise. **ATS**

L'incendiaire de la clinique attend son sort

Nyon
Déclaré irresponsable sur le plan pénal, le trentenaire avait causé l'évacuation de plus de 50 personnes à La Métairie en août 2019.

«J'ai mis le feu non pas pour provoquer un incendie mais pour attirer l'attention du personnel et pour manifester ma colère.» Mercredi matin, le trentenaire qui avait bouté le feu à sa chambre de la clinique La Métairie, à Nyon, alors qu'il y était hospitalisé, a fait face au Tribunal correctionnel de l'arrondissement de La Côte, rapporte le journal régional «La Côte». L'homme, qui souffre notamment de schizophrénie paranoïde et de troubles associés, a été reconnu irresponsable sur le plan pénal avant même l'audience.

Rappel des faits. Le 3 août 2019, vers 21h30, un incendie se déclare dans l'aile Jura de l'établissement psychiatrique. Rapidement ma-

trisé, le sinistre cause cependant un important dégagement de fumée. Plus de 50 personnes sont évacuées tandis que onze patients sont incommodés par la fumée. Deux d'entre eux seront même hospitalisés. Il apparaît que c'est un des pensionnaires, placé à l'isolement, qui a mis le feu à son lit. Quelques mois plus tard, incarcéré à Lonay, il récidive. Les geôliers réussissent alors à maîtriser très rapidement le sinistre, détaille notre confrère.

Incapable de reconnaître l'ampleur de sa pathologie psychiatrique, l'homme a tenté d'expliquer sa vision des faits quant à l'épisode nyonnais, poursuit «La Côte». «Je m'étais fait kidnapper», a-t-il assuré. En réalité, il s'est retrouvé à la clinique privée dans le cadre d'un placement à des fins d'assistance. En isolement dans une chambre de soins, il n'a pas supporté cet enfermement. Le procureur, malgré l'irresponsabilité pénale du prévenu, a tenu à rappeler la gravité des faits: «À La Métairie,

toute l'aile concernée a dû être évacuée, onze patients ont été incommodés. Il y aurait pu y avoir des décès.»

«Onze patients ont été incommodés. Il y aurait pu y avoir des décès»

Le procureur

Contrairement au parquet, qui souhaite une mesure de traitement institutionnel exécutée dans un milieu suffisamment contenant et sécurisé, l'avocat du trentenaire a plaidé pour un traitement thérapeutique ambulatoire. En effet, il craint que son client ne doive se soigner en prison: «Son état de santé ne peut que s'y péjorer.» Verdict dans les prochains jours.

Antoine Hürlimann

PUBLICITÉ

Nos trains sont prêts au départ!
Venez rêver....



CFK CHEMINS DE FER DU KAESERBERG
Le grand réseau suisse de trains miniatures

Impasse des Ecureuils 9
1763 Granges-Paccot
Jours d'ouverture : kaeserberg.ch